

Séance du Conseil d'Administration du 14 juin 1989

DELIBERATION N° 4

Opérations d'acquisitions approuvées

Le Directeur du Conservatoire est autorisé à signer les actes authentiques après négociation amiable, à notifier les décisions de préemption, à diligenter les procédures d'expropriation en vue de réaliser les acquisitions foncières correspondant aux opérations énumérées ci-après.

Les superficies sont données à titre indicatif et l'autorisation reste valable pour une variation de surface de plus ou moins 10%. Le Président du Conseil d'Administration a pouvoir pour apprécier les modifications plus importantes.

Les prix indiqués n'ont qu'une valeur indicative et le Directeur est autorisé à signer dans la limite des prix qui sont fixés par le Service des Domaines.

	<u>Surface</u> (ha)	<u>Coût</u> (MF)
I - <u>MANCHE - MER DU NORD</u>		
<u>NORD - PAS DE CALAIS</u>		
<u>Pas de Calais</u>		
1- Le Platier d'Oye - OYE PLAGE	60 ha	1.5
<u>BASSE NORMANDIE</u>		
<u>Manche</u>		
2- Les Veys - BREVANDS	32 ha	0,6
3- Ile de Tatihou - ST VAAST LA HOUGUE	28 ha	Affecta- tion grat.
II - <u>ATLANTIQUE - BRETAGNE</u>		
<u>BRETAGNE</u>		
<u>Finistère</u>		
4- Baie d'Audierne - PLOVAN TREGUENNEC PLONEOUR-LANVERN PLOMEUR - TREGAT ST JEAN TROLIMON PENMARC'H	250 ha (extension)	15

	<u>Surface</u> (ha)	<u>Coût</u> (MF)
<u>PAYS DE LA LOIRE</u>		
-----		
<u>Loire Atlantique</u>		
5- Les Terres Rouges - ST MICHEL CHEF CHEF	30 ha	Estim.Dom
<u>AQUITAINE</u>		
-----		
<u>Gironde</u>		
6- Ile de Malprat - BIGANOS	140 ha	
<p>(Sous réserve que la fixation judiciaire du prix n'excède pas de plus de 10% l'estimation domaniale et sous réserve d'une participation des collectivités de l'ordre de 20%. A défaut, délégation est donnée au Bureau pour approuver l'opération).</p>		
 <u>III - MEDITERRANEE</u>		
 <u>LANGUEDOC ROUSSILLON</u>		
-----		
<u>Pyrénées Orientales</u>		
7- Cap de l'Abeille - BANYULS	62 ha (dont 14 ha Etat)	2,2
 <u>Gard</u>		
8- Domaine de Capelude - LE GRAU DU ROI	224 ha	8,5
 <u>IV - CORSE</u>		
 <u>Corse du Sud</u>		
9- Pointe de Cargèse - CARGESE	30 ha	1,5
10- Pointe d'Orchino - CARGESE	174 ha	6
 <u>Haute Corse</u>		
11- Pointe de Varcale - CORBARA	23 ha	1,15
 <u>V - LACS</u>		
 <u>LIMOUSIN</u>		
-----		
<u>Creuse - Haute Vienne</u>		
12- Lac de Vassivière - BEAUMONT DU LAC ROYERE FAUX LA MONTAGNE	178 ha	5,5
 <u>VI - RIVAGES FRANCAIS D'AMERIQUE</u>		
 <u>MARTINIQUE</u>		
13- La Caravelle - Baie du Galion LA TRINITE - LE ROBERT	600 ha	4,8